

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de sa mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02598 Société : RAM AJA/MS

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hajji Baba Fouad

Date de naissance : 01/07/1951

Adresse : 28, Rue 9 Juillet, Fiançeville, Casablanca

Tél. : 0666.73.11.98

Total des frais engagés : 745,25 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/07/2023

Nom et prénom du malade : Bernada Badasqui Negha

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Frêes respiratoires

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Blanca

Le : 31/07/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/07/23	CS	0	300 DH	Dr. Abdellaziz BAKHATAR Pneumologue Allergologue Austalmunen Agg 8 DU Anjoual Casablanca - Tel: (212) 522 99 66 24

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. CASA 88-84-CASA *	18/07/23	323.00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. M.L BEN YOUSSEF 102, Av 2 Mars Casablanca Tél: 0522 865 0541	15/07/2023	680 PC, 15	122,20 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Abdelaziz BAKHATAR

Ancien Professeur de l'Enseignement Supérieur
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de
Casablanca

Diplômé A.F.S.A. (Attestation de Formation
Spécialisée Approfondie, Hôpital Beaujon, Paris)
Pléthysmographie avec D.I.C.O./Gaz du sang

18.07.2023

الدكتور عبد العزيز باخطار

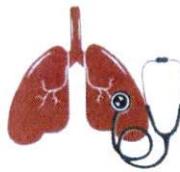
أستاذ التعليم العالي سابقا

بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

شهادة A.E.S.A (شهادة التدريب المتخصص

المعلم بمستشفى بوجون باريس)

قياس الوظيفة التنفسية / قياس الأكسجين في الدم



Casablanca, le : الدار البيضاء، في :

Mme BERRADA BADAOUI NEZHA

83.00

1 - CURCUFLEX FORTE

145.00 1 par jour, après le repas, pendant 1

2 - HONIX SUPERTONUS

95.00 1 le matin, pendant 1 mois.

3 - BEROCCA C

1 le matin, pendant 20 jours.

Curcu

Extrait Curcuma Longa (Curcumine) - Extrait Gingembre

LOT: 220791
BLUD: 10/2025
83.00DH
30 gélules

PPC: 95.00 DH
LOT: CB04635
EXP: 05/2025

Berocca

PPC: 145.00 DH

MC PHARMA

HONIX®
SUPERTONUS

Royal Jelly 2000 mg
Gelée Royale 2000 mg
الهلام الملكي 2000 ملغم

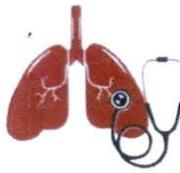


323.00

Professeur Abdelaziz BAKHATAR

Ancien Professeur de l'Enseignement Supérieur
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de
Casablanca

Diplômé A.F.S.A. (Attestation de Formation
Spécialisée Approfondie, Hôpital Beaujon, Paris)
Pléthysmographie avec D.I.C.O./Gaz du sang



الدكتور عبد العزيز باخطار

أستاذ التعليم العالي سابقا

بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

شهادة A.E.S.A (شهادة التدريب المتخصص

المعمق بمستشفى بوجون باريس)

قياس الوظيفة التنفسية / قياس الأكسجين في الدم

Casablanca, le :

18/07/2013

الدار البيضاء، في:

Mrs Roberta Rondoni negle

LABORATOIRE 2 MARS
d'Analyses Médicales
Dr. M.L BENCHEKROUN
Spécialiste en Biologie Médicale
102, Av 2 Mars Casab Tél: 0522 865 054 Fax: 0522 864 844

16, Bd. Abdellatif Anoual - 2000 Casablanca - Maroc
Pneumo-Cardiologique - Radiologie - Endocrinologie
Anoual Capital Center Tel: 0522 99 66 24
Dr. M.L Benchekroun - Dr. M. Bakhatar

DR. BENCHEKROUN MHAMMED LOUTFI

Ancien Docteur Biogiste au CHU Ibn Rochd -Casablanca

Hématologie - Bactériologie - Virologie - Biochimie

Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - Biologie de la Reproduction

Prélèvement du: 19/07/2023 11:16

Mme BERRADA BADAOUUI Nouzha

Edition du : 19/07/2023

Dossier N° : 190723-042



Demandé par Dr : ABDELAZIZ BAKHATAR

Date de Naissance : 06/08/1953

Page : 1/1

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES

Tech .Mindray BC-5380

HEMATIES	:	2,31 M/mm ³	(4 - 5,3)	2,65 (07/07/23)
Hémoglobine	:	7,7 g/dL	(11,5 - 18)	8,2 (07/07/23)
Hématocrite	:	24,7 %	(37 - 46)	26,4 (07/07/23)
VGM	:	107 fL	(80 - 95)	100 (07/07/23)
TCMH	:	33 pg	(27 - 33)	31 (07/07/23)
CCMH	:	31 g/dL	(32 - 36)	31 (07/07/23)
LEUCOCYTES	:	2 500 /mm ³	(4000 - 10000)	2670 (07/07/23)
FORMULE LEUCOCYTAIRE				
Polynucléaires Neutrophiles	:	62 % Soit 1550/mm ³	(2000 - 7500)	1362 (07/07/23)
Lymphocytes	:	23 % Soit 575/mm ³	(1500 - 4000)	908 (07/07/23)
Monocytes	:	13 % Soit 325/mm ³	(40 - 1200)	347 (07/07/23)
Polynucléaires Eosinophiles	:	2 % Soit 50/mm ³	(Inférieur à 400)	53 (07/07/23)
Polynucléaires Basophiles	:	0 % Soit 0/mm ³	(Inférieur à 100)	0,00 (07/07/23)
PLAQUETTES	:	176 000 /mm ³	(150000 - 450000)	165 000 (07/07/23)

Etude du frottis sur lame : NFS contrôlé sur tube citrate.



Horaires d'ouverture : Toute la semaine 7j/7 de 7h30 à 19h30 - (Prélèvement à domicile)

102, Av 2 Mars Quartier des Hôpitaux (en face de KFC) Casablanca - Tél: +212 522 865 054 / +212 522 864 844

Jrgences et RDV : +212 771 090 961 / +212 663 333 570 - Email : laboanalyses2mars@gmail.com - SiteWeb : www.laboratoire2mars.ma

IF : 26070433 - CNSS : 1088383 - TP : 36339707- INPE : 093062271 - ICE : 002117477000018

LABORATOIRE 2 MARS D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENCHEKROUN·MHAMMED LOÚTFI

Spécialiste en biologie médicale

102, Av 2 Mars quartier des Hôpitaux (en face de KFC)

Tél : 0522 865 054 - Fax: 0522 864 844 - E-mail: laboanalyses2mars@gmail.com

TP : 36339707 - ICE : 002 117477000018 - INPE : 093062271 - IF : 26070433 - CNSS : 1088383
RIB:021780000019002708996357

Facture

CASABLANCA , le 19/07/2023

N° facture : 23-06212

Édité le : 19/07/2023

Patient : Mme BERRADA BADAoui Nouzha
Date prélèvement 19/07/2023 11:16

Analyses	Nombre B	Montant
NFS+PLQ	80	107,20
Total B	80	107,20
APB	1,0	15,00
Total		122,20

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent vingt-deux dirhams 20 centimes***

